

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 80 (1982)

Heft: 7

Vereinsnachrichten: VSVT Verband Schweizerischer Vermessungstechniker = ASTG
Association suisse des techniciens-géomètres = ASTC
Associazione svizzera dei tecnici-catastali

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contenu des plans

Bases de données cadastrales et hors cadastre

A. Bercher

Les Services cantonaux du cadastre de Genève, Neuchâtel et Vaud ont pris l'initiative de réunir les professionnels de leur région pour différencier ce qui doit appartenir à la mensuration cadastrale et ce qui est à gérer par des organismes hors cadastre.

Le but recherché est de préparer la mise en place des bases de données conduisant principalement à des restitutions graphiques.

Die Vermessungsämter der Kantone Genf, Neuenburg und Waadt haben die Initiative ergriffen, um zu erreichen, dass sich die Fachleute ihrer Region gemeinsam darauf festlegen, welche Objekte zur Grundbuchvermessung gehören sollen und was durch Organe ausserhalb der Grundbuchvermessung zu verwalten sei. Das angestrebte Ziel ist, eine Datenbasis aufzubauen, die in erster Linie graphische Auswertungen erlaubt.

1. Introduction

Les partenaires de cette étude sont les Sociétés genevoise et vaudoise des ingénieurs géomètres, l'EPFL, le Service du cadastre de la Ville de Lausanne et M. le Dr Durussel, ingénieur géomètre. Les discussions au niveau intercantonal se sont limitées à mettre au point une série de tableaux préparés par les services cantonaux. Ces tableaux permettront de procéder, pour l'automne 82, à l'étude de détail dans le cadre cantonal, ce qui exigera une collaboration intense entre le secteur privé et le service du cadastre.

2. Tableaux préparés au niveau intercantonal

Il s'agit des tableaux suivants fixant le cadre pour l'étude de détail:

- tableaux Contenu commun à GE/NE/VD et Contenu complémentaire par canton comprenant pour chaque catégorie d'objets ou sous-objets (parcelles, bâtiments, autres natures, ouvrages, éléments naturels et topographiques, points, toponymie), des *attributs* communs, et des attributs complémentaires par canton. Les attributs seront subdivisés en:
 - localisateurs
 - éléments graphiques
 - éléments administratifs
- tableau pour les domaines d'application hors cadastre comprenant une 1re liste de ces domaines, ainsi que les catégories de gérants.

3. Etude de détail

L'étude de détail va commencer, comme dit plus haut, sur la base des tableaux admis au niveau intercantonal, avec, en particulier, la définition des procédures administratives y relatives. Il sera alors possible:

- de connaître le contenu commun de la mensuration cadastrale des trois cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud (ainsi que les attributs communs des objets et sous-objets)
- de connaître le contenu complémentaire de la mensuration cadastrale par canton.

Le canton de Vaud prévoit en outre de définir les options à proposer aux gérants de différents domaines d'application, pour être prises en charge (à leurs frais) par la mensuration cadastrale.

4. Conclusion

Le schéma présenté devrait permettre de réaliser quelques pas dans la direction d'un futur système d'information en relation avec le sol.

Adresse de l'auteur:

A. Bercher
Adjoint Directeur du cadastre,
Av. de l'Université 3,
CH-1000 Lausanne 17

- Monsieur H. Heusi, représentant de la FSE (VSA);
- Monsieur F. Morel, conseiller d'Etat du Canton de Fribourg.
- Monsieur G. Friedly, conseiller communal de la ville de Fribourg;
- Les représentants de la presse;
- Les vétérans, les membres d'honneur, les membres fondateurs.

Monsieur Jean-Daniel Tercier, président du comité d'organisation et ancien président de la section de Fribourg, salue toutes les personnes présentes au nom de sa section et souhaite une cordiale bienvenue à Fribourg, un bon séjour et une assemblée réussie.

L'assemblée se recueille un instant, debout, après la lecture des noms des collègues décédés durant l'année écoulée.

Bader Hans, Nussbaumen
Cavadini Alberto, Mendrisio
Gertiser Edwin, Court
Herberger Max, Aarau
Imhof Jean, Petit-Lancy
Jacot Arnold, Saint-Imier
Knüsel Hans, Zofingen



Procès-verbal de la 52e assemblée générale du 3 avril 1982 à Fribourg

Ordre du jour

1. Salutations
2. Procès-verbal de l'assemblée générale 1981 à Coire
3. Rapport annuel
 - a) du président central
 - b) du rédacteur
 - c) des commissions
 - d) du service de placement

4. Finances
 - a) comptes 1981
 - b) cotisations 1982
 - c) budget 1982
 - d) fond de réserve (Loèche-les-Bains)
5. Propositions
 - a) du comité central élargi
 - b) des membres et des sections
6. Elections
 - a) du comité central
 - b) d'un vérificateur des comptes
7. Membres vétérans
8. Divers
9. Communications

1. Salutations

Le président central Joseph Cochard ouvre l'assemblée générale à 14 h. 15 et salue les membres présents au nom du comité central ainsi que les hôtes:

- Monsieur Patocchi, adjoint du directeur fédéral des mensurations cadastrales;
- Monsieur Hippenmeyer, président de la SSMAF (SVVK);
- Monsieur Gisi, président du groupement patronal (GF);

Mendina Jose, Kriens
 Reich, Jacques, Bâle
 Rüegg Paul, Sirnach
 Schindler Kaspar, Glaris
 Stocker Hans, Thusis
 Trautmann Willy, Zürich
 Schäffeler Ernest, Schaffhouse
 Schreiner Rudolf, Wichtrach
 La traduction est assurée par le collègue Otto Kunz.
 Proposition et élection des scrutateurs: Messieurs Suart, Bächi et Gobeli.

2. Procès-verbal de l'assemblée de 1981 à Coire

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est accepté à l'unanimité.

3. Rapports annuels

- a) du président
- b) du rédacteur
- c) des commissions
- d) de l'office de placement.

Les rapports ont été publiés dans le journal et sont acceptés par l'assemblée générale. Le président remercie les présidents et le rédacteur pour leur travail.

4. Finances

a) Comptes 1981

Le président donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes et demande à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge au caissier et vérificateurs. Les comptes 1981 bouclent avec Fr. 85 603.30 d'entrées et Fr. 87 484.95 de dépenses, soit un déficit de Fr. 1881.65. Les comptes sont acceptés par l'assemblée générale; le président remercie le caissier pour son travail durant l'année écoulée.

b) Loèche-les-Bains

Les comptes de Loèche-les-Bains sont acceptés sans remarque.

5. Propositions

Le comité central élargi propose à l'assemblée générale la création d'une séance de deux jours pour les fonctionnaires de l'association.

Participants:

comité central
 commissions
 délégués à la commission professionnelle
 délégués FSE

présidents de sections.

Lieu: Berne, Olten ou Zürich

Durée: Samedi à 10 h. jusqu'au dimanche 14 h.

Période: Mai-juin 1982 éventuellement en automne.

Le collègue Wieland (section Vaud) fait remarquer que le programme de ces journées est trop chargé. Il désirerait des explications sur le coût de ces journées et juge qu'il serait bon de passer par les sections pour une étude de ce projet.

Le président répond au sujet du coût: pour les sections Fr. 2000.- et Fr. 1000.- pour la caisse centrale.

La votation donne 42 oui

34 non.

La proposition est donc acceptée.

Les propositions des sections et des membres correspondaient à celles du comité central élargi.

Cotisations

Le comité central élargi propose une cotisation de Fr. 84.-.

Le président justifie:

- a) Depuis Weinfelden en 1977, il n'y a pas eu d'augmentation,
- b) malgré l'augmentation générale des coûts,
- c) ainsi que l'augmentation des tâches de l'association sur la demande de nombreux membres.

Le collègue Schreier pense que dans le budget 1982 des dépenses supplémentaires de Fr. 13 000.- sont déjà prévues et propose une cotisation de Fr. 72.-.

Le collègue Wieland soutient la proposition du collègue Schreier et propose une adaptation de la cotisation au coût du prix de la vie. Le collègue Deflorin soutient encore, vu la nécessité, la cotisation à Fr. 84.-.

Votation de la proposition du collègue Schreier: cotisation à Fr. 72.-.

62 oui

34 non

La cotisation 1982 est donc fixée à Fr. 72.-.

Budget 1982

Après de longues discussions, le collègue Schreier propose: la modification des recettes dues aux cotisations pour l'année 1982 et la suppression de la somme de Fr. 6500.- dans le fonds de réserve de Loèche-les-Bains.

Le budget modifié selon la proposition du collègue Schreier est passé au vote de l'assemblée. Il est accepté par la majorité de l'assemblée générale moins quelques absences.

Après la pause, le président donne la parole au conseiller d'Etat Monsieur F. Morel.

- Monsieur Morel souhaite une cordiale bienvenue à tous les participants de cette assemblée et nous présente Fribourg par un court exposé. Le président remercie le conseiller d'Etat Morel pour ses aimables paroles et donne la parole à Monsieur Patocchi, adjoint au Directeur fédéral des mensurations.

- Monsieur Patocchi excuse l'absence de Monsieur Bregenzer, ce dernier étant aux Etats-Unis. Il pense que le programme 2000 ayant été accepté par le Conseil Fédéral pourra se poursuivre. Le programme 2000 prévoit, pour 1990, l'exécution du plan d'ensemble et la mensuration parcellaire pour l'an 2000. Il reste encore $\frac{1}{2}$ de la superficie de la Suisse qui ne possède pas de mensuration.

Il nous parle également du projet REMO, comme des examens des techniciens-géomètres à Berne et de la modernisation de la mensuration.

Le président remercie Monsieur Patocchi, au nom de l'ASTG, pour son exposé.

6. Elections

a) du Comité central

Il n'y a pas de démission et pas de renouvellement de mandat. Le comité central est remercié par l'assemblée par applaudissement.

b) d'un vérificateur des comptes

C'est au tour de la Suisse romande de présenter un vérificateur des comptes. La

section de Fribourg présente son président de section Meinrad Monney.

Il est élu par acclamation par l'assemblée.

c) commissions

Le Comité central élargi propose à l'assemblée générale une nouvelle commission pour des tâches spéciales. L'information et la liaison avec le groupement CI-TED président:

T. Deflorin, comité central

U. Affolter, président section Bâle

B. Genier, président section Berne

M. Monney, président section Fribourg

H. R. Goldi, président section Zürich.

Cette proposition est acceptée par l'assemblée.

7. Membres vétérans

Les membres vétérans suivants sont appelés à recevoir leurs diplômes:

Monsieur Moritz Schneider de Berne (sec. Berne)

Monsieur Rudolf Hauser de Rombach (sec. Argovie).

8. Divers

Le collègue M. Maurer, président de la commission pour l'image de la profession, nous renseigne sur les tractations avec la BIGA, sur la suppression des cours professionnels à Zürich. Nous ne sommes pas du même avis que l'OFIAMI et avec nos délégués, nous avons réussi à retarder l'échéance à fin 1984. La commission a reçu les pouvoirs du comité central élargi, en collaboration avec les associations patronales, de rechercher le chemin politique à travers les cantons et l'Etat pour maintenir un bon niveau de formation des apprentis.

Le président donne la parole à Monsieur Gisi, président du GP. Il nous remercie pour le travail entre nos associations et nous dit qu'il sera toujours là pour nous donner la main pour résoudre les problèmes entre nos associations.

Il soutient également le maintien des cours professionnels à Zürich et propose aussi une aide financière.

9. Communications

du Comité central:

- sont proposés comme expert aux examens de techniciens à Berne:

Branches I et II collègue Hans Aeberhard,

collègue Achim Knebel

Branche III collègue Otto Murmann, collègue Marcel Gruber

- Mouvement des membres, état au 1.4.1982: 1147

- Membres présents à l'assemblée générale: 115

Le collègue Henri Coquoz, président de la section du Valais, invite cordialement tous les membres à l'assemblée générale du 22 et 23 avril 1983 à Sion.

Le collègue Schreier demande que la date des assemblées générales ne soit pas fixée le week-end des Rameaux, cette date correspond aux examens de fin d'apprentissage à Zürich, ce qui empêche de nombreux membres de venir à l'assemblée générale.

L'assemblée est levée à 17 h. 15 par le président qui souhaite à chacun un bon retour chez soi et un au revoir à Sion l'année prochaine. Le secrétaire: Martin Oggier
 Traduction française: Gilbert Graf